



## Licenciement pour faute lourde

Par **RV1960**, le **17/10/2008** à **11:41**

bonjour,

je suis routier, j'ai vu l'inspection de travail, les prud'hommes, et un syndicat !

je viens d'être licencié pour faute lourde, j'ai roulé 11 h et 10h30 ! on me reproche ces faits !

je suis un inconscient et je nuis à l'entreprise ! lors de l'entretien la secrétaire qui était présente a pris la parole, avait-elle le droit ?

je sais que je perds tous mes droits, mais

il me restait 81 jours de congés payés sur les années précédentes, vais-je les perdre aussi ???

merci de votre réponse

RV

Par **Tisuisse**, le **17/10/2008** à **13:40**

Le licenciement est du domaine strict du Code du Travail. En tant que routier, vous n'ignorez pas que vous ne pouvez dépasser un certain quota d'heures de travail journalier avec des temps de repos obligatoires, le disque est là pour enregistrer ces temps.

Enfin, qu'est-ce qui vous a été dit à l'Inspection du travail, aux prud'hommes et aux syndicats ?

Par **RV1960**, le **17/10/2008** à **20:32**

bonsoir,  
on m'a dit d'attendre la sanction,  
mais j'ai appris ce soir que mon affréteur me surveillait depuis 1 ans, il en a parlé à un routier  
avec qui je m'entendait bien !  
la secrétaire qui était présente lors de l'entretien, est comptable, avait elle le droit de prendre  
la parole ?  
mes ongs payés non pris durant les 3 ans années passées me sont ils dus ?  
merci

Par **RV1960**, le **17/10/2008** à **20:36**

bonsoir,  
je vous explique pourquoi j'ai dépassé le temps de travail :  
j'ai respecté les temps de repos, et mon affréteur m'a averti par téléphone que je chargeais  
paour la bretagne alors que j'étais dans le sud !  
j'ai roulé pour le travail et non pas pour des fins personnels !  
sachant que le lendemain, les ordres étaient changés par téléphone, donc pas de preuves  
écrites !  
voilà !!

Par **RV1960**, le **17/10/2008** à **20:38**

bonsoir,  
de plus j'ai un traceur dans mon véhicule, a-t-on le droit de sans servir pour pister le chauffeur  
?  
d'après les dires d'un chaffeur auprès d'un responsable de la société !  
cela fait un an que l'on me flique !!